



## Questionnaire de l'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) à destination des candidat(e)s aux élections municipales de Nantes 2026

### Introduction

Dans le cadre de l'élaboration d'un Livre Blanc du sport nantais, publié par l'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) dans les quinze jours précédant les élections municipales, l'OMS souhaite interroger l'ensemble des candidat(e)s à la mairie de Nantes sur la politique sportive qu'ils et elles entendent conduire en cas d'élection.

Depuis plus de 80 ans, l'OMS fédère et accompagne les associations sportives nantaises. Il représente aujourd'hui plus de **210 associations** comptant plus de **67 000 licencié(e)s**. À ce titre, l'OMS joue un rôle central dans la structuration, le développement et l'animation du sport associatif local.

Les questions ci-dessous visent à mieux comprendre votre vision, vos priorités et vos engagements en matière de politique sportive municipale.

### 1. Soutien à la pratique sportive et aux associations

1.1. Quels types de soutien souhaitez-vous apporter aux associations sportives nantaises (financier, matériel, humain, logistique, accompagnement administratif, etc...) ?

Les associations sportives nantaises jouent un rôle essentiel auprès de la population dans les 11 quartiers: rôle éducatif, de cohésion sociale, de promotion de la santé et du bien être à travers la pratique des activités physiques et sportives (APS) : rôle de soutien aux personnes précaires, rôle de proximité et d'animation de la cité, rôle en matière de rayonnement de Nantes.

La liste plurielle La Gauche unie pour Nantes, entend, si elle est élue, conforter le soutien des clubs sous toutes les formes possibles : mise à disposition d'équipements, soutien financier en fonctionnement - contrairement à d'autres formations politiques - ("subvention sportive commune", subvention aux manifestations, fonction sociale et de solidarité du sport, subvention pour le haut niveau, subventions pour les plans, aide à l'emploi, etc.), aides en matériels, accompagnement humain, soutien à la gestion administrative (rôle de la cellule subventions de la direction des sports), subventions en investissement, etc.

1.2. Quelles actions concrètes comptez-vous mettre en place afin de faciliter l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive (jeunes, publics éloignés de la pratique, personnes en situation de handicap, publics précaires, etc...) ?

Une politique sportive "sport pour tous" ne suffit pas à lever les freins d'accès à la pratique pour certains publics qui en sont éloignés. Améliorer encore l'égalité d'accès à la pratique constitue la priorité pour la liste La Gauche unie pour Nantes: aux côtés des clubs, l'animation sportive municipale (interventions hors et sur temps scolaire, toutes gratuites) y contribue de même que les mesures décidées et mises en œuvre par la majorité municipale actuelle, dédiées à des problématiques repérées : création d'équipements sportifs en QPV (complexe sportif Daniel Praud, terrains synthétiques de football ou de rugby- Malakoff, Bernardières, Saint-Yves, Petit Breton, nouvelle piscine des Dervallières, espace de parkour place des Lauriers etc...), subventions spécifiques pour les clubs en QPV, dispositif Carte Blanche (près de 3 500 bénéficiaires !), Plan Parasport, sport au féminin (nouveau terrain synthétique de la Marrière), etc.

## 2. Installations et équipements sportifs

2.1. Quelles seront vos priorités en matière d'équipements sportifs au cours de votre mandat ?

Merci de préciser, le cas échéant :

- les quartiers concernés,
- les types d'équipements : gymnases, terrains extérieurs, piscines, équipements spécialisés, etc,
- les publics visés (scolaires, clubs, pratique libre, sport santé, sport senior, etc.).

La volonté est de poursuivre, sur les 11 quartiers, la politique d'entretien, d'amélioration et de création d'équipements sportifs. A titre d'exemple, il est prévu la création d'un double gymnase sur l'Ile de Nantes, d'une salle de boxe à Nantes Nord, la réfection du gymnase des Marsauderies, la reconstruction du gymnase Chanteclerc, des travaux de pérennisation de la piscine Léo Lagrange, la réfection de terrains synthétiques à fibre naturelle, l'ouverture du site de pratiques sportives libres sur l'Ile de Nantes (FERCAM), la réfection du plateau sportif de Procé, etc.

## 3. Place et rôle de l'OMS dans la politique sportive municipale

3.1. Quel rôle souhaitez-vous confier à l'OMS dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique sportive de la Ville de Nantes ?

L'Office du Mouvement Sportif Nantais est et doit demeurer une association pleinement autonome, libre de déterminer ses objectifs prioritaires et le rôle qu'il entend exercer sur Nantes tant vis à vis des clubs que vis à vis de la collectivité.

Son histoire, sa composition, les valeurs défendues par l'OMS en font un partenaire incontournable pour contribuer à inspirer les priorités de politique publique. La relation avec la Ville doit s'inscrire dans un cadre partenarial, chacun dans son rôle et ses responsabilités, mais avec la volonté commune de faire progresser la place des activités physiques et sportives (APS) dans le quotidien de la population nantaise.

De toute évidence, l'OMS doit être conforté comme LE centre de ressources de l'activité sportive à Nantes, central en matière d'évaluation, d'accompagnement et de réflexion au service du mouvement sportif nantais

3.2. Quelle forme de collaboration envisagez-vous entre la Ville et l'OMS (concertation, co-construction, délégation de missions, expertise, animation du réseau associatif, etc...) ?

En complément de la réponse apportée ci-dessus, il convient de ré-affirmer notre volonté de préserver la qualité du dialogue avec les dirigeants de l'OMS, voire de développer davantage encore les échanges tant sur le fond (contributions expertes, propositions, débats) que sur l'animation de l'écosystème du sport nantais (événements sportifs, fonction ressource auprès des clubs etc...). Dans notre analyse, même si nous considérons qu'il est aujourd'hui particulièrement efficace, la forme du partenariat entre la ville et l'OMS ne peut être déterminée unilatéralement par la collectivité. La collaboration entre la Ville et l'OMS doit évidemment être définie conjointement.

#### 4. Sport santé, sport senior et sport pour tous

4.1. Quelles actions structurantes et durables comptez-vous développer en matière de sport santé, de sport senior et de sport pour tous ?

En complément des 2 maisons sport santé actuelles, il est prévu l'implantation de 2 autres maisons, avec un soutien financier de la collectivité aux associations qui prennent en charge les personnes orientées vers la pratique d'une activité physique dans un but thérapeutique ou de prévention. Il s'agit également de favoriser le développement d'une offre à destination des seniors, ce qui est prévu à titre d'exemple dans le programme de création d'équipements sportifs (nouveau gymnase Chanteclerc...) ; les associations plus particulièrement tournées vers ces publics, ou les clubs ayant développé à leur intention des déclinaisons de leur discipline (exemple: le foot en marchant) doivent être particulièrement accompagnés et soutenus. Plus largement, la politique publique du sport doit selon nous conserver comme enjeu central de développer une offre la plus large et la plus diversifiée possible pour répondre à l'ensemble des besoins de la population.

4.2. Comment ces actions s'articuleront-elles avec le tissu associatif existant et les acteurs locaux du sport et de la santé ?

La réponse à cette question pourrait faire l'objet d'un échange entre l'OMS et la Ville pour échanger et recueillir les réflexions et suggestions en la matière. Pour la liste La Gauche unie pour unie, cette articulation entre le tissu associatif existant et les acteurs sport-santé figurera parmi les priorités des réflexions à mener lors des prochaines années, et l'OMS, par sa position structurante et experte au sein du tissu nantais, y aura un rôle décisif.

#### 5. Maisons Sport-Santé

Les Maisons Sport-Santé s'installent progressivement dans le paysage territorial nantais. Elles interviennent notamment sur prescription médicale afin d'accompagner les patient(e)s vers une (re)prise d'activité physique adaptée, en lien avec leur pathologie.

5.1. Quelle politique municipale souhaitez-vous mettre en place en faveur des Maisons Sport-Santé ?

De premiers éléments de réponse sont apportés à la question 4-1. Il convient de s'inspirer des actions déjà réalisées, par exemple avec la maison sport santé de Bellevue, pour développer cet axe et accompagner encore davantage de Nantais et Nantaises dans la découverte ou la reprise d'APS orientées sur des objectifs de bien-être et de santé. L'expertise développée par l'OMS, qui a su conduire des travaux en interne sur ce sujet, avec des groupes de travail dédiés, pourra utilement contribuer à ajuster, compléter et améliorer le traitement de cet enjeu à l'échelle de la ville.

5.2. Comment envisagez-vous l'articulation entre les Maisons Sport-Santé, les professionnels de santé, les associations sportives et les dispositifs existants portés par la Ville et ses partenaires ?

Pour la liste La Gauche unie pour Nantes, la pratique des activités physiques et sportives constitue un enjeu majeur de santé (physique et mentale). Nous savons que de nombreux acteurs ont envie et commencent à échanger sur les moyens permettant son développement, qu'il s'agisse d'acteurs du monde de la santé (professionnels, mutuelles etc.) et du mouvement associatif sportif dans sa diversité. Reste à évaluer la qualité et le spectre de ces échanges, et surtout à définir et à organiser les modalités d'une continuité de ces échanges vers encore plus d'opérationnel. Il nous semble que l'évaluation et le cadrage de ce travail de dialogue entre acteurs pourront faire l'objet d'échanges approfondis avec l'OMS, qui pourra y prendre tout son rôle.

5.3. Quel rôle spécifique souhaitez-vous confier à l'OMS dans la structuration, la coordination et l'animation de la politique Sport-Santé à l'échelle du territoire nantais ?

Voir réponse ci-dessus.

## 6. Animations sportives et vie locale

6.1. Quels sont vos projets en matière d'animations sportives à l'échelle de la ville de Nantes ?

A Nantes, le sport et les activités physiques se pratiquent du lundi au dimanche, du matin au soir, quasiment tous les jours de l'année sur l'ensemble des 11 quartiers. Les activités s'effectuent aussi bien au sein d'un équipement sportif ou sur l'espace public, bénéficiant en cela d'aménagements financés par la Ville pour promouvoir la pratique auto-organisée, en complément (et pas en concurrence) avec la pratique associative.

La volonté de La Gauche unie pour Nantes est de maintenir cette conception exigeante de la politique publique des sports afin de développer réellement les possibilités de pratique pour toutes et tous .

Cela inclut également le soutien à des événements sportifs avec l'objectif d'inspirer ou de renforcer l'envie de pratiquer, en réaffirmant comme priorité forte le rôle de l'animation sportive municipale (avec près de 90 éducateurs sportifs) qui doit également conserver son rôle majeur auprès des jeunes tout au long de l'année, en particulier en QPV, avec une offre d'activités de qualité, complémentaire à celle du mouvement associatif.

6.2. Quelles actions spécifiques envisagez-vous dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville afin de favoriser la pratique sportive et le lien social ?

L'égalité d'accès à la pratique sportive, en particulier dans les QPV, impose de mobiliser des moyens importants - financiers, humains, matériels - et donc de conférer réellement une importance structurante au sport sur le territoire. Ce n'est pas compatible avec une politique conduisant à supprimer les subventions au mouvement sportif que ce soit pour le fonctionnement courant, pour les projets associatifs (dont les manifestations) ou encore pour le soutien à la performance et au haut niveau.

Dans la loi, le sport est une compétence facultative et partagée entre l'Etat, les collectivités locales et le mouvement sportif. En conséquence, une Région a le droit de réduire de manière drastique les aides financières au fonctionnement du mouvement sportif, quand bien même elle vantait auparavant l'importance de son rôle. Mais comment croire alors que les élus appartenant à la majorité de cette collectivité soutiendraient le sport, les clubs et leur dynamique dans une commune de son territoire, a fortiori dans des quartiers défavorisés nécessitant une priorité d'intervention financière? Notre ambition pour la reconnaissance du sport est toute autre !

## 7. Subventions de fonctionnement aux associations sportives nantaises

Aujourd'hui, les subventions de fonctionnement aux associations sportives nantaises sont instruites via un espace numérique dédié, géré par l'OMS. Les clubs y déclarent leurs données selon des critères élaborés conjointement par la Ville de Nantes et l'OMS, critères qui évoluent régulièrement.

Les dossiers font ensuite l'objet d'un travail de contrôle et d'analyse réalisé par des contrôleurs bénévoles de l'OMS, appuyés par des délégué(e)s sportif(ve)s bénévoles par discipline, dont l'expertise repose à la fois sur la connaissance du milieu associatif et des pratiques sportives.

7.1. Comment envisagez-vous l'avenir de cette mission aujourd'hui assurée par l'OMS depuis de nombreuses années ?

- Souhaitez-vous maintenir ce mode de fonctionnement ?
- Envisagez-vous de le faire évoluer ?
- Ou souhaitez-vous en modifier profondément l'organisation, voire y mettre fin ?

Merci de préciser votre positionnement et vos motivations.

Le rôle exercé depuis des années par l'OMS pour l'instruction des demandes de subventions de fonctionnement des clubs, sur la base de critères suggérés par lui et partagés par la Ville, illustre la confiance mais aussi la reconnaissance que lui voue la collectivité. Cela induit une mobilisation forte des bénévoles et des salariés de l'OMS, dont nous sommes très conscients.

La poursuite de cette mission n'est bien sûr envisageable qu'avec l'assentiment de l'OMS. Si c'est le cas, comme nous le croyons, nous souhaitons pérenniser et renouveler ce mode de faire.

La liste La Gauche unie pour Nantes confirme donc avec force le choix de maintenir le fonctionnement qui délègue à l'Office du Mouvement Sportif nantais une partie de la gestion des subventions de fonctionnement des associations sportives nantaises : nous sommes assurés de l'engagement sans faille de l'OMS et confiants de sa capacité à continuer à déployer ces missions avec dévouement et qualité.

## 8. Avenir du sport associatif nantais

Ces dernières années, on observe à la fois un développement important des pratiques sportives libres et une montée en puissance des structures sportives privées commerciales, parallèlement à l'action historique des clubs associatifs.

8.1. Dans ce contexte d'évolution des modes de pratique et de diversification de l'offre sportive, quelle est votre vision de l'avenir du sport associatif à Nantes pour les prochaines années ?

Le mouvement associatif sportif sur Nantes témoigne d'une grande vitalité depuis des années avec une dynamique de projets, d'engagements qui doit être accompagnée et soutenue. Les clubs restent des lieux irremplaçables d'apprentissage de la vie en société, des lieux de partage et de solidarité, des acteurs essentiels de la démocratie locale.

Contribuer à entretenir cette richesse est une priorité pour notre liste. Les enjeux de la pratique sportive associative de demain devront intégrer les aspirations de nombreux habitants pour une pratique de loisirs, de santé et de bien être et intégrer de nouveaux enjeux, notamment de transition écologique (déplacements, déchets, dépenses énergétiques, fluides etc.).

8.2. Comment entendez-vous positionner et soutenir les clubs sportifs associatifs nantais face à cette évolution du paysage sportif (concurrence ou complémentarité avec le secteur commercial, accès aux équipements, attractivité pour les pratiquant(e)s, etc...) ?

La diversification continue des activités (avec l'émergence de nouvelles disciplines) mais aussi des formes de pratique (secteur marchand, pratique auto-organisée, digitalisation du sport ...) est une réalité de notre société. Pour autant, le club sportif conserve toute sa singularité et l'évolution à la hausse du nombre de licencié-es témoigne de l'attachement de la population pour la pratique en club.

Nous voulons donc conforter la dynamique associative sportive dans sa diversité et sur tout le territoire nantais, bien conscient toutefois que cet univers n'est pas figé, et qu'il faut accompagner cette diversité des dynamiques et des pratiques.

Il nous semble que l'OMS, au cœur de cet écosystème, peut s'imposer comme un centre d'analyse, de connaissance et de ressource indispensable.

8.3. Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour garantir la pérennité, l'attractivité et le renouvellement du tissu associatif sportif nantais (bénévolat, formation des dirigeant(e)s, reconnaissance de l'engagement, adaptation aux nouvelles pratiques, etc.) ?

Les nouvelles formes de bénévolat, les besoins de formation des dirigeants, la nécessaire reconnaissance de leur rôle dans la vie de la cité, sont autant de questions importantes et complexes. Le traitement de ces questions inhérentes à la vie associative ne peut pas se décider sans échanges préalables avec les principaux concernés que sont les acteurs associatifs.

C'est une proposition de la liste La Gauche unique pour Nantes que ce sujet mis au débat avec et au sein de l'OMS. Il nous apparaît essentiel en tout état de cause de valoriser l'engagement bénévole, d'accompagner les dirigeants associatifs et de les soutenir face à l'exercice de responsabilités de plus en plus complexes. L'expérience et l'implication de l'OMS, encore une fois centre de ressource stratégique, pourront lui permettre contribuer à nourrir ce débat avec grande utilité.

---

## 9. Pérennisation des plans sportifs existants

La Ville de Nantes compte plusieurs plans sportifs thématiques (Football, Handball, Nautisme, Paraport).

9.1. Quelles sont vos orientations concernant la poursuite et la pérennisation de ces plans sportifs ?

L'histoire, les objectifs, les publics concernés par ces différents plans varient d'un plan à l'autre. Tous ont cependant comme point commun de constituer des dispositifs co-construits et co-animés avec l'OMS et les clubs concernés.

Leur poursuite et/ou leur ré-orientation a donc vocation à faire l'objet de discussions entre les différents signataires, à travers des étapes d'évaluation et d'analyse partagées.

9.2. Envisagez-vous leur évolution, leur extension à d'autres disciplines ou publics, ou la création de nouveaux plans sportifs thématiques ?

Là encore il y a la nécessité d'une concertation préalable. Leurs évolutions potentielles, sur quelques modes que ce soit, passeront d'abord des moments de bilan objectif, construisant des évaluations reconnues et partagées.

---

## 10. Gouvernance sportive municipale et profil de l'Adjoint(e) aux Sports

Les acteurs du mouvement sportif nantais expriment le besoin d'un interlocuteur clairement identifié, à l'écoute et doté d'une réelle capacité de décision.

10.1 Quel devrait être, selon vous, le profil idéal d'un(e) futur(e) Adjoint(e) aux Sports de la Ville de Nantes (expérience, compétences, connaissance du milieu sportif associatif, capacité de concertation, vision politique, etc...) ?

Il nous semble évident et nécessaire qu'il ou elle ait une appétence réelle pour le sport avec une vision sur le développement de la place du sport dans notre cité pour les prochaines années. Il ou elle devra également être à l'écoute du mouvement sportif et se montrer très disponible. De même, il conviendra qu'il ou elle ait une envergure personnelle et politique respectée dans l'équipe municipale, avec une capacité à peser au moment des décisions structurantes.

10.2. Comment envisagez-vous l'organisation du dialogue entre l'Élu(e) en charge des sports, les services municipaux et les acteurs sportifs du territoire ?

Au sein de la collectivité, la collaboration entre élu-es et administration conditionne la qualité de l'action publique conduite. Le renouvellement des personnes, qu'il s'agisse d'élu-es ou d'agents de la collectivité, ne doit en aucun cas remettre en cause cette nécessité de travailler ensemble de manière complémentaire et fluide en direction des usagers et de la population. De la même manière, il semble essentiel à la liste La Gauche unie pour Nantes que la collectivité à travers ses élu-es et son service des sports aient à cœur d'entretenir la qualité actuelle du partenariat avec l'OMS, ses dirigeants, ses bénévoles, ses salariés.

---

**Questionnaire complété par :**

Nom de la liste candidate aux élections municipales de « Nantes 2026 »

LA GAUCHE UNIE POUR NANTES

NOM et Prénom du(de la) candidat(e) tête de liste

JOHANNA ROLLAND

Adresse de messagerie

contact@lagaucheuniepournantes.fr

Coordonnées téléphoniques

---

L'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) vous remercie par avance pour le temps consacré à ce questionnaire et pour l'attention portée au sport associatif local. Les réponses à ce questionnaire sont attendues **au plus tard le samedi 28 février.**